



## Degradation vandalisme voiture et assurance

-----  
Par Visiteur

Dans la nuit du 29 au 30 decembre à lyon, des vandales ont cassé les 3 vitres coté droit de mon vhicule, et dégradé le tableau de bord en arrachant la partie console autoradio, element bien sur d'origine sur ce vehicule, un Seat Altea stylance.

Dans ce cas etant assuré tous risques, mon assurance me doit a mon avis,une remise en etat de ma voiture déduction faite biensur de ma franchise

A ma connaissance il n'existe pas de voiture Seat Altea sans systeme audio encastré dans le tableau de bord.Or celui-ci présente un trou énorme ou pendent des fils de raccodements divers.

Je souhaite avoir votre opignon sur ce probleme, et vos conseils sur la marche a suivre

Veillez vous asurer mes respectueuses salutations.

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

L'idéal serait de démontrer le mieux possible que cet autoradio a bien été volé.

A ce titre, vous devez bien faire mentionner dans votre dépôt de plainte le vol de cet autoradio.

Ensuite, il convient de fournir à l'assureur la facture d'achat du véhicule ainsi que surtout l'état descriptif du véhicule acheté: Les options présentes, les caractéristiques afin de démontrer que cet autoradio était bien présent à l'origine.

Un problème risque en revanche de se poser sur la question de la valeur de l'autoradio. Dans la mesure où l'autoradio était vendu avec votre véhicule, il ne va pas être facile de contester une éventuelle sous estimation de sa valeur par l'assurance. Pourquoi? Parce que dans la mesure où l'autoradio est fourni avec le véhicule, vous n'avez pas connaissance de sa valeur réelle.

Il serait sans doute interessant de rentrer en contact avec Seat afin de vous procurer des documents tendant à démontrer que votre autoradio vaut bien X euros.

Si vous réussissez à vous procurer l'ensemble des ces éléments, un remboursement ne devrait pas poser trop de problème.

Bien cordialement.

-----  
Par Visiteur

J'ai transmis a mon assureur

- \_ Procé verbal de la police nationale
- \_ prix de l'autoradio (concessionnaire seat Lyon)
- \_ seule la facture de la voiture n'a pas été transmise

Dans la close vol et incenie  
voici ce qui est ecrit sur le contrat.

Le vehicule est assuré en valeur a neuf pendant les 18 mois suivant sa mise en circulation. Au dela la valeur a dire d'expert est majorée de 10%

Les accessoires hors catalogue sont garantis à hauteur de 600 euros dont 300 euros pour l'autoradio ( prévu ou non par

le catalogue du constructeur).

Avec mes remerciements.

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

C'est bien parti: Pour la facture de la voiture j'y faisais mention uniquement en ce qu'elle établit généralement la liste des éléments d'équipement de la voiture et donc votre fameux autoradio).

Cela dit, les pièces que vous avez transmises à l'assurance n'apportent pas la certitude que votre voiture était bien équipé d'un autoradio.

L'assureur ne relèvera peut être pas, mais s'il émet à priori, un refus d'indemnisation, il sera bon de chercher l'état descriptif de votre voiture mentionnant bien la présence de cet autoradio.

Bien cordialement.

-----  
Par Visiteur

L'autoradio est dans l'équipement de série de la seat altea, ils ont la photocopie de la carte grise, ce qui permet de vérifier aussi bien chez seat que sur internet pour connaître cet équipement d'origine.

Bien malin celui qui voudrait acheter ce modèle sans autoradio, il lui en coûterait la fabrication d'une console spéciale.

Bien cordialement

-----  
Par Visiteur

Bonsoir,

Dans ce cas là, cela se présente très bien pour vous!

Tenez moi au courant.

Bien cordialement.